

Image not found or type unknown



Baisse pension alimentaire

Par **chrissy59_old**, le **17/07/2007 à 14:25**

bonjour, mon ex mari vient de me baisser la pension alimentaire sans passer par le tgi. depuis 6 ans il me verse une pension alimentaire et la revalorise chaque année mais sans se fier à l'indice révisée chaque année, du coup il m'a trop versé. Il m'a donc payé 149.08 ce mois ci au lieu de 165 euros. en a t'il le droit? merci